

## Formation et eau potable

Dossier de la rédaction de H2o  
July 2017

Le Togo et l'Agence française de développement (AFD) ont signé à Lomé trois conventions de financement pour un total de 22 millions d'euros (14,4 milliards de FCFA). Les accords concernent le renforcement de la formation professionnelle agricole et industrielle et la poursuite des actions visant à améliorer l'alimentation en eau potable de la ville de Lomé. Les conventions ont été signées par le ministre de l'Économie et des Finances Sani Yaya, l'ambassadeur de France au Togo Marc Fonbaustier, et le directeur-adjoint du Département Afrique sub-saharienne de l'AFD, Yazid Bensaid, en présence du directeur de l'AFD pour le Togo Benoît Lebeurre, et d'Antonio Capone, le représentant de l'ambassadeur européen.

Le premier accord permettra le financement du renforcement de la modernisation de la formation professionnelle dans le secteur agricole et rural à travers des appuis à l'ensemble des centres de formation agricole rurale du pays mais aussi pour l'extension du Centre de formation aux métiers de l'industrie (CFMI).

Les deux autres accords signés, d'un montant total de 15 millions d'euros, dont près de 7 millions sur des ressources issues du XI<sup>e</sup> Fonds européen de développement (FED) dirigés par l'Union européenne à l'AFD, serviront à la poursuite des travaux d'amélioration du réseau d'eau potable dans la capitale, en partenariat avec la SPEau et la TdE. Le Togo dispose d'abondantes ressources en eau ; lesquelles sont constituées par des eaux de surface que drainent les trois principaux bassins versants (Volta : 47,3 %, Mono : 37,5 %, Lac Togo : 16 %) et des eaux souterraines renouvelables contenues dans les deux aquifères du socle et du sédimentaire côtier. Le volume total des ressources en eau renouvelables est estimé à environ 19 milliards de mètres cube par an, soit environ 27 % des eaux de pluie (de l'ordre des 70 milliards de mètres cube par an). Toutefois, malgré cette grande disponibilité potentielle des ressources en eau, le Togo rencontre des difficultés à mobiliser ces ressources et à satisfaire les besoins essentiels des populations. Par ailleurs, les connaissances sur la qualité desdites ressources sont aléatoires et les données obtenues sur les forages réalisés montrent des signes de détérioration de la qualité des eaux souterraines toutes formations confondues. En 2014, la proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable est estimée à 56,1 %. Une revue du Plan national du secteur de l'eau et de l'assainissement (PANSEA), réalisée en 2014 a montré que le taux de desserte de l'eau potable a augmenté en milieu rural (de 40 % en 2010 à 47 % en 2013) et en milieu semi-urbain (de 29 % en 2010 à 42 % en 2013) mais a chuté en milieu urbain (de 44 % en 2010 à 40 % en 2013). Cette évolution s'explique par un exode rural important et une insuffisance des investissements en milieu urbain depuis deux décennies. Les opérateurs nationaux sont par ailleurs confrontés à des problèmes d'organisation et de gestion, avec des taux de desserte et de qualité du service insuffisants.

Les effets attendus du projet sont un accès à l'eau potable avec un volume produit pouvant atteindre 16 000 m<sup>3</sup>/jour ; soit un accroissement de 15 % de la production actuelle et devrait permettre d'alimenter jusqu'à environ 200 000 personnes selon les estimations, à Lomé et dans les zones périurbaines.

Togonews (Lomé) - À l'Africa